

LOCALISATION DES ENTREPRISES ET POLITIQUES DE POLES DE COMPETITIVITE

Quels enseignements pour les pays émergents ?

Jean-Louis Mucchielli

Professeur à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Professeur affilié ESCP-EAP European School of Management

Président du Jury d'agrégation externe de Sciences économiques et sociales

Keynotes speaker Colloque de Rabat

Résumé : Après avoir analysé les travaux sur la localisation des entreprises mettant en évidence l'importance des effets d'agglomération, la distinction entre agglomération et « cluster » sera faite et insistera sur les interactivités au sein du cluster qui ne se retrouve pas *a priori* dans la simple agglomération. Puis les clusters de différents types seront étudiés notamment les clusters technologiques dans un cadre de fragmentation de la production et des fonctions des entreprises multinationales au sein de leurs stratégies ; stratégies qui mettent en jeu elles mêmes le global et le local. A partir de ces analyses, il semble opportun alors de se pencher sur les tentatives de mise en œuvre des « politiques de pôles de compétitivité » de la part des autorités publiques, notamment dans les pays développés et leur importance dans les politiques d'attractivité territoriale. Ces mécanismes de soutien public aux pôles renvoient à la formation même des clusters et à leur dynamique différenciée. En quoi des politiques publiques de pôles peuvent elles aider, soutenir les dynamiques de clusters ? Comment alors les expériences de grands pays (Etats-Unis, France, Japon) peuvent elles servir aux expériences naissantes des pays émergentes ? La dernière partie de notre recherche tentera de répondre à ces questions.

Assistants de recherche

Marc Audi

Pierre Lu

Doctorants à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne